

ARCH BULLET I N



N° 21 – mars 2001

Sommaire :

[Éditorial](#)

[Archives et Travaux Personnels Encadrés \(T.P.E\)](#)

[Étude sur la Maine](#)

[La citoyenneté française, de la Révolution à l'époque contemporaine](#)

[Visites et ateliers autour du château du Plessis-Macé](#)

Info / Expo

ÉDITO

V oici le numéro 21 de l'*Archibulletin* " Archives et Pédagogie ". Cette publication a juste dix ans d'âge, le premier numéro datant de février 1991.

En partenariat, les Archives départementales de Maine-et-Loire et l'Inspection Académique informent régulièrement les établissements du département sur les résultats des actions et activités conduites aux Archives départementales " sur " des documents d'archives et nourrissent de multiples projets pédagogiques.

À l'école, les sujets d'étude et les classes à projet artistique et culturel ; au collège, les parcours diversifiés et les travaux croisés et au lycée, les Travaux Personnels Encadrés sont autant de dispositifs pédagogiques qui autorisent le travail sur documents d'archives autour de ce fil rouge qui constitue la pédagogie du projet. Ce travail privilégie l'autonomie dans la démarche d'apprentissage ; le travail en équipe ; l'interdisciplinarité et la réalisation d'un projet dans une production.

Actuellement, différentes actions et plusieurs concours sont organisés :

❑ par les Archives départementales de Maine-et-Loire et l'Inspection Académique :

l'opération " Des archives pour le 21^{ème} siècle " (mars 2001)
le concours " Montrer l'histoire " (juin 2001)

❑ par les Archives nationales :

le concours " l'Historien de demain ".

❑ par l'Éducation nationale et l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre (O.N.A.C).

le concours de la résistance et de la déportation.

Ces actions sont ouvertes à tous les établissements scolaires du département (consulter à ce sujet le site Internet de l'Inspection Académique).

La participation des élèves à l'une ou l'autre de ces actions, outre qu'elle cultive les différentes compétences pédagogiques décrites plus haut, développe la culture citoyenne par le travail de mémoire qu'elle propose.

Aussi, ne saurai-je trop encourager les élèves et leurs enseignants à s'inscrire nombreux à l'une ou l'autre de ces actions, pour mieux " comprendre le monde contemporain et agir sur lui en personne libre et responsable ".

Au moment où je prends mes fonctions dans notre département, il m'est agréable de prendre connaissance du travail effectué depuis des années et je souhaite lui rendre hommage en prenant en charge la diffusion de ce n°21 d' "*Archibulletin*, Archives et Pédagogie ".

Cette publication vous est exceptionnellement livrée sur papier. À l'avenir, elle sera disponible sur le site Internet de l'Inspection Académique (<http://www.ac-nantes.fr/ia49>).

G. ASCIONE
Inspecteur d'Académie

Archives et Travaux Personnels encadrés (T.P.E.)

Le dernier numéro de l'Archibulletin (n° 21, mars 2001) abordait les T.P.E. dans les classes ES (Économique et Social). Ce nouvel article est consacré aux classes L (Littéraire). Les T.P.E, rappelons-le, constituent une " nouvelle pratique pédagogique " mise en place dans les lycées visant à travailler sur " un sujet dont ils ont délimité les contours " sur deux thèmes proposés, " à partir de ressources variées ".

Parmi ces ressources utilisables dans le cadre des T.P.E. figurent certainement les fonds de documents des archives que les services éducatifs peuvent mettre à la disposition des élèves. Elles permettront de donner un ancrage historique solide aux études entreprises. Elles offriront aussi une activité de recherche authentique, ce qui correspond bien à l'esprit des T.P.E. qui doivent encourager l'autonomie et l'initiative de l'élève.

Ces pages ont pour objet de préciser les ressources des Archives départementales de Maine-et-Loire sur les thèmes proposés ainsi que les conditions dans lesquelles on peut accéder aux documents.

LES THÈMES DE LA CLASSE DE L.

La ville :

Ce thème est commun avec les classes de E.S..

Art, littérature , politique :

- La série T et la presse (journaux et bulletins municipaux) permettent de cerner les politiques culturelles des différents régimes et autorités en place. On complètera fort utilement par l'examen des délibérations municipales ou départementales et de certains dossiers de la série O qui traitent de l'urbanisme. Ne pas oublier l'examen des budgets ...
- La série M intéressera ceux qui s'attachent à explorer les rapports de l'art et de la politique (censure, manifestations au théâtre ou lors d'inaugurations, souscriptions pour des monuments commémoratifs).
- Les fonds iconographiques offrent des reproductions de monuments, portraits, bustes, d'œuvres d'art locales en rapport avec la politique.

Représenter la guerre :

- La série R regroupe les dossiers de la Guerre 1914-1918 en Anjou. On peut y chercher des documents pour savoir comment la guerre y est perçue (causes, formes des combats, moyens matériels, objectifs, durée, réactions des soldats et des civils).
- La série W offre l'équivalent pour la Seconde Guerre Mondiale. On doit cependant compter avec les délais de communicabilité.
- La presse est une source essentielle sur ce thème et permet l'analyse de la vision officielle de la guerre.
- La série M s'intéresse aux mouvements pacifistes (rapports de police).
- La série O est celle où l'on trouve les dossiers d'édification des monuments aux morts de la Guerre 1914-1918 (à compléter par la presse pour les inaugurations).
- Les fonds iconographiques (série 7Ei) comportent une importante collection d'affiches des deux guerres.

Mémoire / mémoires :

- La série M et la presse offrent de nombreuses occasions d'étudier les commémorations : 14 juillet, 11 novembre,

le 8 mai bien sûr mais aussi la fête de Jeanne d'Arc, transmission de la mémoire des guerres de Vendée, si importante dans notre région.

- La mémoire orale : les Archives départementales de Maine-et-Loire ont récemment lancé un programme de collecte de la mémoire orale (sur la Guerre 1914-1918 en particulier).
- La bibliothèque des archives contient un certain nombre d'ouvrages d'acteurs ou de témoins locaux de l'histoire (guerre de religion, Révolution, guerres mondiales).

Les Barbares :

- La presse est une bonne source pour l'exploration de ce thème. On pourra y rechercher des relations de la conquête coloniale, des descriptions des espaces en cours d'exploration, celles de l'ennemi présenté sous les traits du barbare au moment des guerres mondiales ou des guerres coloniales. La rubrique fournie des faits divers peut être une occasion de chercher à définir une vision de la barbarie.
- Les séries U (Justice) et Y (Prisons) offrent sans doute des occasions d'approcher l'idée qu'une société se fait de la barbarie et du barbare à un moment donné et des manières dont elle traite cette question.

Frontière :

- La presse rend compte des grands problèmes des relations internationales dans lesquelles les questions territoriales jouent un grand rôle.
- La série L donne quelques exemples de nouveaux découpages de limites de paroisses à l'occasion de la Révolution française avec les disputes qui parfois les accompagnent.
- Les cartes et plans de la série Fi montrent le rôle essentiel et complexe des limites de provinces et des circonscriptions administratives sous l'Ancien Régime. Les cahiers de doléances rédigés en 1789 (série B) donnent une idée de la façon dont ces limites sont perçues.
- Le cadastre (série 3P) permet d'aborder la question des limites de propriétés et de leurs évolutions.

Sur ce thème, on peut rappeler que l'Anjou a longtemps été en position de province frontière du Royaume de France face à la Bretagne et que Angers et son château ont eu longtemps comme fonction d'assurer la surveillance de cette frontière.

MODALITÉS PRATIQUES.

On le voit, les possibilités d'une approche par les archives des différents thèmes des T.P.E. sont nombreuses et variées. Elles sont aussi stimulantes pour les élèves et offrent des perspectives intéressantes à la fois sur le plan des connaissances et des méthodes de travail.

Cependant, nous insistons pour que l'étude éventuelle d'un sujet aux archives soit **encadrée**. On ne peut bien entendu donner comme seule instruction aux élèves d'aller " chercher aux archives ", même munis de ce modeste guide indicatif. Il est loin, en effet, de fournir des indications suffisantes pour qu'ils s'y retrouvent seuls. D'autre part, le service des Archives départementales ne pourrait, pour des raisons matérielles, faire face à l'afflux de jeunes chercheurs novices aux demandes précises et très variées.

Il est souhaitable de prévoir rapidement l'organisation dans l'année, dès la définition des sujets et de procéder à des groupements afin que le service éducatif puisse recevoir plusieurs groupes en même temps.

Les séances de recherches peuvent se dérouler les mardi, mercredi et jeudi après midi à partir de 14 heures. Les élèves, une fois initiés à la recherche des documents et rompus à leur maniement peuvent fréquenter les Archives départementales comme tout lecteur ordinaire.

Une séance générale d'initiation à la recherche des documents sera organisée à la rentrée prochaine pour les professeurs et leurs élèves le premier mercredi du mois d'octobre à 14h30, aux Archives départementales de Maine-et-Loire.

Il convient donc d'organiser la recherche des sources et les séances de travail en prenant contact avec le service éducatif des Archives départementales de Maine-et-Loire au 02.41.80.80.00.

Alain Jacobzone, professeur animateur du service éducatif
Sarah Boisanfray, chargée d'animation auprès du service éducatif

La Maine, Compte-rendu de travail aux Archives départementales de Maine-et-Loire.

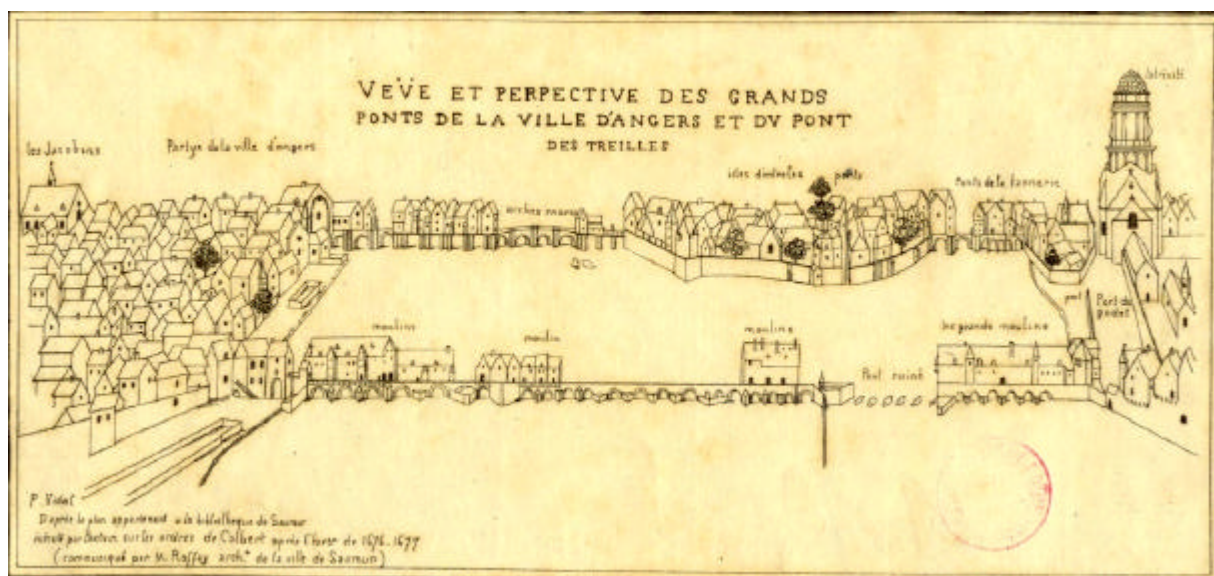
Nous, élèves de CM1 et CM2 de l'école saint Pierre, nous nous sommes rendus aux Archives départementales de Maine-et-Loire le 11 janvier 2001 pour une étude sur la Maine.

Monsieur Jacobzone nous accueille, en compagnie de Sarah, et première surprise, nous apprenons que ce bâtiment renferme plusieurs dizaines de kilomètres d'archives et que le document le plus ancien date du 9^{ème} siècle.

Monsieur Jacobzone nous fournit en premier lieu une carte routière pour nous faire découvrir le cours de la Maine, de son point de départ, le confluent de la Mayenne et de la Sarthe, à son embouchure à Bouchemaine. Ainsi, nous pouvons constater que la Maine est une rivière très courte et qu'elle traverse tout Angers.

Avec des photocopies de documents anciens, de différentes époques, nous remarquons l'évolution du cours de cette rivière.

Nous apprenons que les premiers habitants d'Angers se sont installés sur la rive gauche. Ce n'est que vers le 10^{ème} siècle que des gens se sont installés " outre " Maine, c'est à dire au-delà de la Maine, ce qui a donné le quartier de La Doutre, où est située notre école.



(Archives départementales de Maine-et-Loire, 11 fi 1909).

Le premier document date de la fin du Moyen Âge. On note l'existence de deux ponts : **le pont des Treilles** qui abritait des moulins à eau qui fonctionnaient grâce au courant de la Maine et **le pont du Centre**, en deux parties. Nous constatons qu'à l'époque, il y a de nombreux îlots sur la Maine.

Une surprise : il existait des habitations construites sur les ponts. Comme c'était un lieu de passage, les boutiques s'y installaient.

Un second document contient trois représentations de la Maine entre le 17^{ème} et le milieu du 19^{ème} siècle. On constate qu'il y a peu de modifications à cette époque. Sur le document de 1850, on aperçoit les ponts de la Haute Chaîne et de la Basse Chaîne.

Ces noms viennent des chaînes qui traversaient la rivière et que les gardiens tendaient la nuit pour

éviter aux ennemis de pénétrer dans la ville ou aux bateaux de sortir sans payer les taxes.



(A.D.M.L, 6 fi 1203).

Le troisième document sur lequel figure deux plans de la Maine au 20^{ème} siècle, nous fait constater la disparition des îles et îlots au cœur de la Maine et nous voyons une rivière bien canalisée, avec des rives bien droites. Les différents bras ont été comblés.

Le dernier document contenant différentes cartes postales de la Maine, montre l'importance du commerce à la fin du 19^{ème} siècle. Au quai du Roi de Pologne sont accostés plusieurs bateaux et les marins chargent les marchandises. Une autre activité sur la Maine : les bateaux-lavoirs qui disparaîtront vers 1950.

Enfin, les cartes postales anciennes témoignent des inondations : en 1910, la Maine quitte son lit pour aller visiter les riverains. Les inondations de 1995 sont encore plus impressionnantes : 6,75 mètres d'eau au pont de Verdun.

Cette étude a été complétée par

- le témoignage d'une personne qui a vécu deux ans sur un bateau-lavoir se trouvant près de l'hôpital.
- Monsieur Lemesle, auteur d'un livre sur la Maine, est venu nous présenter son exposition sur la rivière et a ainsi complété notre étude débutée aux Archives départementales de Maine-et-Loire.

**Monsieur Bérel et les élèves de la classe CM1-CM2.
École saint Pierre, Angers.**



(A.D.M.L. 11 fi 1944)

La citoyenneté.

Compte-rendu d'un travail effectué par deux classes de seconde du lycée Chevrollier.

Ayant, je ne sais plus exactement par quel canal (conversations avec un collègue, dépliant déposé dans mon casier au lycée ?) entendu parler d'une activité sur documents originaux, organisée par M. Alain Jacobzone aux Archives départementales de Maine-et-Loire, sur le thème de la citoyenneté française de la Révolution à l'époque contemporaine, j'ai conçu le projet, dans le cadre du premier thème d'ECJS étudié en début d'année " Citoyenneté et Civilité ", d'y accompagner mes élèves de seconde (deux classes d'une trentaine d'élèves, de composition, de niveau et de profil très différents) deux après-midis, au mois de décembre 2000, de 14h à 17h.

C'est la première fois que j'organise une sortie studieuse de ce genre et personnellement, dans le cadre de mes études d'histoire, il se trouve que je n'avais (c'était à l'époque possible !), à aucun moment, été confrontée à des documents d'archives.

OBJECTIFS :

Mes objectifs, au départ quelque peu flous, se sont précisés dans trois directions :

- la première direction, méthodologique : confronter mes élèves, néophytes, à des documents historiques bruts, non formatés ni retouchés et " prédigérés " intellectuellement comme ceux que, professeurs ou concepteurs de manuels scolaires, nous leur proposons le plus souvent.
- la deuxième, disciplinaire : après avoir étudié, en cours d'histoire, la Démocratie athénienne et en ECJS, j'ai voulu travailler sur la notion de communauté civique et dégager certaines des conditions pour en être un membre actif ; on a ainsi dressé, à partir d'une dizaine de documents (datés de 1789 à 1938) choisis dans un ensemble proposé par M. Jacobzone, un tableau de l'évolution des critères d'admission à la citoyenneté française de 1789 à la veille de la seconde Guerre Mondiale, avec en ligne de mire, la mise en évidence de leur variabilité et réversibilité.
- la troisième, civique : faire comprendre aux élèves que le droit de vote pour chacun(e), une fois satisfaites les conditions minimales



Archives départementales de Maine-et-Loire, 4 Fi 2472.

requis par la loi en vigueur
(nationalité, âge, capacité...) ne peut
être considéré comme définitivement
acquis et qu'il convient de rester
toujours vigilant pour le préserver.

ORGANISATION DE LA SÉANCE DE TRAVAIL AUX ARCHIVES.

Après la présentation aux élèves par M. Alain Jacobzone de la mission des Archives départementales de Maine-et-Loire, l'énoncé des précautions à prendre pour manipuler des documents parfois uniques et fragiles et l'exposé du thème du travail, nous avons fait circuler parmi les élèves (en groupe de 4) des documents de nature différente (textes officiels, lettres privées) de longueur inégale (longs recueils de lois, courts mots nominatifs) d'accès plus ou moins facile (syntaxe, orthographe et graphie modernes, minuscules caractères typographiques, grands caractères d'affiche) et d'intérêt varié (liste de règlements, lettre d'intervention personnelle) en leur demandant, pour chaque document, de compléter, aussi précisément que possible, le tableau suivant :

	Nature du document	Date	Votant	Ne votant pas / plus	Critère discriminant majeur
Doc. 1					
Doc. 2					
Doc. 3					
Etc.					

DÉROULEMENT DE LA SÉANCE.

Les trois heures de travail ont été essentiellement consacrées, avec une attention inégale selon les élèves, et décroissante pour tous avec l'heure, au décryptage littéral et à la compréhension générale des documents et le tableau, conçu comme production synthétique finale, a davantage fait office de grille et de guide de lecture des documents.

Les élèves nous ont beaucoup sollicités et très rapidement, leurs commentaires nous ont amenés, en particulier dans l'une des deux classes, à opérer ce qui pourrait être considéré comme de nombreuses digressions ... Ce fut épuisant mais très stimulant (et réciproquement).

EXPLOITATION PRÉVUE EN CLASSE DU TRAVAIL EFFECTUÉ AUX ARCHIVES.

Établir une chronologie mettant en évidence les phases d'extension et de restriction de l'accès à la citoyenneté en France, en poursuivant, à partir d'un travail à la maison ou au CDI, l'étude jusqu'à nos jours.

Dans une synthèse orale, articulée autour d'un cours espéré interactif, revenir sur le temps qu'il a fallu pour assurer les conditions démocratiques optimales de l'accès au droit de vote.

Insister sur les luttes et les combats nécessaires à l'acquisition et à la consolidation de ces conditions démocratiques et affirmer la vigilance pour maintenir le droit de vote ainsi,

le protéger et peut être l'étendre davantage (droit de vote aux étrangers lors de certaines consultations électorales...).

EXPLOITATION EFFECTIVE DU TRAVAIL.

Faute de temps, ni la chronologie ni la synthèse n'ont été faites mais à de multiples reprises, de façon souvent inattendue, dans le cadre de l'ECJS et du cours d'histoire, des interventions et réactions des élèves ont montré que ce qu'ils avaient lu ou entendu (de nous et également de leurs camarades) aux Archives départementales de Maine-et-Loire ne les avait pas laissés indifférents et que de nombreuses notions avaient été mieux comprises là et dans ces conditions particulières qu'elles ne l'auraient sans doute jamais été dans le cadre d'un cours... ordinaire.



Archives départementales de Maine-et-Loire, 7 Fi 1496

Dans la classe de seconde dont près d'un quart des élèves, tous français, ont des parents originaires de pays étrangers (Algérie, Cambodge, Madagascar, Maroc, Turquie), quelques-uns ont été particulièrement sensibles au pouvoir d'intégration ou d'exclusion de la loi en matière d'accès à la citoyenneté et ont compris qu'en exclure certains, sur des critères divers et variés, c'est potentiellement et à terme, s'en exclure soi-même ou en exclure ses enfants. Ne serait-ce que pour la mise en évidence de ce résultat là, il me semble qu'un des objectifs initiaux de notre démarche a été incontestablement atteint.

De façon, disons plus anecdotique, certains élèves ont posé la question de la valeur marchande des documents soumis à leur sagacité. Ils furent surpris d'apprendre qu'ils n'en avaient pas mais qu'ils n'en étaient pas moins précieux. Cet échange, quoique d'apparence futile, est, à mes yeux, inestimable.

Enfin, un élève particulièrement replié sur lui-même, a, m'a-t-il confié plus tard, vécu trois heures de vrai bonheur à compulser et à déchiffrer des documents dont l'étude fut pour le moins fastidieuse voire pénible à nombre de ses camarades. Depuis, il envisage de travailler... aux Archives !

Frédérique El Amrani.
Professeur d'histoire au Lycée Chevroliier.

VISITE ET ATELIERS AUTOUR DU CHÂTEAU DU PLESSIS-MACÉ.

Objectifs :

- apprendre à lire un patrimoine (architectural ou mobilier).
- approfondir de manière concrète une période clef de l'histoire : le Moyen Âge.
- suivre l'évolution des mœurs et modes de vie des habitants à travers les lieux et les objets, témoins concrets du passé.

1°) La visite pédagogique du château :

La visite guidée par un animateur du patrimoine, d'une durée de 2h15 environ, permet une sensibilisation à la découverte d'un site patrimonial et propose de suivre l'évolution des mœurs et modes de vie de ses habitants en traversant des époques historiques successives depuis les châteaux à motte aux demeures du 19^{ème} siècle.

Une première partie, en extérieur, est entièrement consacrée à l'étude de la forteresse militaire du 11^{ème} au 15^{ème} siècle par l'intermédiaire d'une lecture architecturale du site (observation du paysage, des murailles, des techniques de défense restantes, observation des évolutions constatées entre ces différents éléments de défense).

Une deuxième partie de visite, en intérieur, aborde au travers du mobilier en place et de l'architecture, les mœurs et modes de vie des habitants entre le 15^{ème} et le 19^{ème} siècle. Dans certaines salles du logis, un thème plus précis est abordé :

- pour les cuisines du 15^{ème} siècle : le repas d'un noble.
- pour le salon du 19^{ème} siècle : les jeux et les loisirs.
- pour la bibliothèque : coffres et voyages.
- pour la chapelle : les offices.

Cette visite insiste sur quelques notions essentielles des programmes scolaires des CE ; CM et cinquième : le château à motte, le château fort, le gothique et les prémices de la Renaissance.

Au cours de cette visite, chaque élève se verra remettre un livret d'une vingtaine de pages qui constitue, non seulement la trace de sa visite mais aussi une base de travail (évaluations, illustrations, jeux...), un récapitulatif des notions et thèmes évoqués et enfin, une documentation sur les différentes périodes historiques abordées.

NIVEAUX : CE, CM et CLASSES DE CINQUIÈME.

2°) Les ateliers :

Objectifs :

- approfondir un thème propre à la période du Moyen Âge.
- s'initier aux sciences auxiliaires de l'histoire et pratiquer un savoir-faire (réalisation papier).

Dans un cadre chargé d'histoire, les jeunes ont la possibilité de s'initier aux coutumes et valeurs du Moyen Âge sous la forme d'une " classe atelier ". Chaque jeune se voit remettre un livret d'une vingtaine de pages qui lui sert de base de travail. À l'aide des illustrations du livret, l'animateur leur explique l'évolution des ègles du blason ou l'évolution du costume du chevalier. Ce travail aboutit à une réalisation sur papier de l'élève, conçue comme une application directe des notions et savoir-faire transmis lors de la séance.

L'atelier " costume du chevalier "

En deux heures, l'élève découvre l'évolution du costume du chevalier depuis le 11^{ème} jusqu'au 15^{ème} siècle. À travers cette étude, il peut approcher d'un peu plus près l'esprit de la société chevaleresque et l'évolution des arts de la guerre.

Ces découvertes aboutissent à la réalisation par l'élève, sur papier dessin, d'un costume de chevalier, d'une époque bien précise, ceci en tenant compte des informations données auparavant.

L'atelier " les blasons "

En deux heures, l'élève découvre l'origine des blasons, leur évolution depuis le 12^{ème} siècle et leur place dans la société médiévale. Il s'initie aux règles de l'héraldique et peut à l'issue de l'atelier dessiner son propre blason.

L'atelier " Les tournois "

Cet atelier, de 2h30, est une véritable synthèse des notions clefs relatives à la période du Moyen Âge. Il présente l'ensemble des étapes par lesquelles un jeune homme passe pour être fait chevalier, montre l'évolution de l'armure et des armes dans le tournoi, explique l'organisation par les hérauts d'un tournoi, son évolution du 11^{ème} au 16^{ème} siècle et la signification de ces jeux peu ordinaires. Cet atelier, très complet, aboutit à une évaluation sous forme de jeux.

NIVEAUX : CE, CM et CLASSES DE CINQUIÈME.

L'atelier sur les tournois est réservé aux CM et cinquièmes.

3°) Les modalités pratiques :

Horaires :

Il faut prévoir deux heures à deux heures trente pour chacune des deux activités. Le déroulement de la journée peut se faire comme suit :

- visite guidée à 9h30
- repas " pique-nique " à 12h
- atelier à 13h45.
- fin des activités à 15h30

Dans la mesure du possible, ces horaires peuvent être modulés. De plus, le professeur peut, s'il le souhaite, ne choisir que la visite pédagogique ou uniquement la participation à un atelier de son choix.

Le pique-nique peut se faire dans le parc attenant au château sauf en cas d'intempéries où un local est prévu à cet effet dans une des pièces du château.

Sur une même journée, les intervenants peuvent accueillir deux classes en intervertissant les groupes.

Matériel à prévoir par l'élève :

L'élève doit apporter une tenue chaude ainsi qu'une tenue de pluie et se munir de sa trousse. Il aura essentiellement besoin d'un crayon de bois et d'une gomme.

Tarifs :

Une participation de 21 francs par élève de classe primaire et de 26 francs par collégien est demandée pour la journée.

Ce tarif comprend l'accès à la visite et à un atelier choisi par le professeur. Sont à la charge de l'établissement le pique-nique et le transport.

Réservation :

Les réservations doivent se faire au moins deux semaines avant le jour souhaité de la visite.

Contact pour les réservations et les renseignements : Nathalie Boumier - tél : 02.41.81.49.18 ou 06.15.15.20.34

4°) Le parcours sensoriel.

Objectifs :

- proposer à un jeune public une première prise de contact avec le patrimoine, éveiller son regard.
- Sensibiliser l'enfant à la découverte d'un patrimoine, d'une époque révolue, dans un cadre approprié.
- Lui donner des clés pour se familiariser avec le site : observer, comprendre, identifier.
- Permettre à l'enfant d'assimiler des connaissances de manière ludique, en faisant appel à tous ses sens et donc lui proposer une démarche active de découverte susceptible de renforcer sa réceptivité intellectuelle.

La visite guidée par un animateur du patrimoine s'organise en deux temps (2 fois 2 heures) en extérieur et en intérieur et permet une sensibilisation à la découverte d'un site patrimonial en plaçant l'enfant aussi bien dans une position d'acteur que dans celle de spectateur. Le long du parcours, des petits jeux, réalisations ou manipulations sont proposés. Sur demande des professeurs, des pauses sont aménagées.

Dans un premier temps, à l'aide d'outils pédagogiques, un repérage dans le temps et dans l'espace est réalisé avec les enfants.

La première partie de la visite, en extérieur, leur propose de découvrir l'époque des châteaux forts et de leurs occupants. Lors de cette étape, les jeunes se familiarisent avec les techniques et matériaux de construction et découvrent l'utilité d'une telle construction.

La deuxième partie, en intérieur, conçue comme une immersion dans le mode de vie des habitants du château est basée sur un travail d'observation. De plus, l'animateur, par différentes actions, sensibilise à tour de rôle les cinq sens des enfants : on goûte le pain à la cuisine ; on touche la tapisserie ; on joue au cerceau, on écoute de la musique...

Cette deuxième partie peut, en fonction du professeur, être aménagée de manière à réserver un temps pour travailler avec les enfants sur un thème précis du Moyen Âge (costumes du chevalier ou les blasons).

NIVEAUX : Moyenne et grande sections ; CP ; CE1

Modalités pratiques et réservations auprès de Nathalie Boumier, chargée des animations au château du Plessis Macé.
tél : 02.41.81.49.18 / 06.15.15.20.34